

Autorisations accordées pour la construction du gazoduc Arc de Dierrey

L'arrêté du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) publié au Journal officiel le 31 octobre 2013 autorise la construction et l'exploitation du projet de canalisation de transport « Arc de Dierrey ».

Long de 310 km environ, le gazoduc reliera les sites de compression existants de Cuvilly (Oise), de Dierrey-Saint-Julien (Aube) et de Voisines (Haute-Marne). Les travaux de construction doivent débuter au printemps 2014, pour une mise en service courant 2016.

Le projet « Arc de Dierrey » a également été reconnu « d'intérêt général ». L'arrêté inter-préfectoral de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) signé le 10 octobre 2013 rappelle que les missions de service public de GRTgaz portent notamment sur la continuité de la fourniture du gaz. Le projet « Arc de Dierrey » pourra ainsi pallier la saturation du réseau de transport gazier en permettant de supporter les nouveaux flux en provenance du terminal méthanier de Dunkerque. Il contribue ainsi au renforcement de la sécurité de l'approvisionnement du pays.

La DUP a été délivrée par les préfets des six départements concernés : l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, l'Oise, la Seine-et-Marne et la Côte d'Or. Le document stipule qu'un « tracé optimum » a été défini compte tenu des contraintes réglementaires, techniques et environnementales et précise que « *tout au long de l'instruction (consultation des populations, consultation administrative, enquête publique), la société GRTgaz s'est efforcée d'apporter une réponse aux préoccupations exprimées en adaptant au mieux les caractéristiques du tracé* ».

Le projet Arc de Dierrey représente un investissement estimé à 619 millions d'euros (délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22/12/11) dont 80 subventionnés par l'Union européenne.

GRTgaz construit, exploite et développe 85% du réseau de transport de gaz naturel à haute pression sur le territoire national. Avec plus de 32 000 km de gazoducs et 25 stations de compression, GRTgaz assure l'acheminement du gaz naturel dans les meilleures conditions de sécurité et de fluidité, quelles que soient les conditions climatiques. GRTgaz livre le gaz naturel que lui confient ses clients pour satisfaire les besoins des consommateurs raccordés à son réseau : grands consommateurs industriels, centrales électriques à gaz et réseaux de distribution publique pour l'alimentation des ménages, des collectivités et des entreprises.
www.grtgaz.com

Contact presse : Damien de Gaulejac

Damien.de-gaulejac@grtgaz.com Tél. : 01 55 66 42 94